

DELIBERATION

relative au PV du Conseil d'administration du 14 mars 2023,

La présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous,
Vu le projet de PV du Conseil d'administration du 14 mars 2023,*

- **Point de l'ordre du jour**

1 - PV du Conseil d'administration du 14 mars 2023

- **Entendu l'exposé de Madame Dominique MARCHAND, Présidente du Cnous,**
- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Approbation du PV du Conseil d'administration du 14 mars 2023 tel que présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la présente délibération.
--

Nombre de membres constituant le conseil : 30
(dont 28 avec voix délibératives)
Quorum : 10
Membres participant à la délibération : 13
Procurations : 11
Abstentions : 0
Pour : 24
Contre : 0

Dominique MARCHAND

PJ : PV et du CA du 14 mars 2023